

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE

Hyères, le 31 juillet 2012

« La Joie de Vivre »

320 Boulevard de la Joie de Vivre

83400 HYERES

Chez la Directrice Madame BAROE Françoise

françoise.fargier@sfr.fr

04.94.35.20.82 / 06.25.66.84.67

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire **tenue le 6 juillet 2012 à Hyères**

PJ : 1 annexe financière

- **18h30 :** Accueil de participants, émargements, décomptes des participants et des pouvoirs
 - Nombre total de lots : 89
 - Nombres de présents : 36
 - Nombre de pouvoirs : 18
 - Total présents ou représentés : 54

Rappel : Conformément au §6 de l'article 3 des statuts, le quorum est atteint dès que le total des présents et représentés est au moins égal à la moitié plus une du total des voix de l'Association (ce total étant égal au nombre total de lots).

- **19h15 :** Le quorum étant atteint, démarrage de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La Directrice ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'ASL.

1^{ère} DELIBERATION : Approbation du compte rendu de la précédente Assemblée Générale :

En l'absence de compte rendu de la précédente Assemblée Générale, tenue le 17 juin 2011, il n'a pas pu être procédé à la validation du Compte rendu de la précédente Assemblée Générale. L'absence de secrétaire, engendrant une charge de travail supplémentaire aux membres du bureau (bénévoles) explique cette absence de Compte rendu.

2^{ème} DELIBERATION : Approbation des comptes 2011 :

Le Trésorier présente le détail des comptes 2011 (voir tableau en pièces jointes).

Vote par l'Assemblée générale :

- Contre : 32
- Abstentions : 10
- Pour : 12

Les comptes 2011 ne sont donc pas approuvés.

L'Assemblée Générale ne met pas en cause la sincérité des comptes et la véracité des chiffres mais désapprouve les dépenses de débroussaillage et le paiement de la taxe foncière, à la place de la S^{té} Abel Gance propriétaire des voies et des espaces verts.

Le bureau indique que l'ASL règle ces dépenses car elle a l'usage des espaces verts et des voies et est considérée comme propriétaire.

RB

PP

dl

Le bureau rappelle aussi que l'ASL a pour objet la gestion et l'entretien du lotissement, en particulier, des voies créées, installations, ouvrages, réseaux et espaces communs.

3^{ème} DELIBERATION : fixation de la cotisation 2012 :

Vote par l'Assemblée générale :

- Contre : 7
- Abstentions : 4
- Pour : 43

La cotisation 2012 est donc maintenue à 200 euros.

Rappel : Chaque co-lotis doit régler sa cotisation annuelle, au plus tard, le 30 juin de l'année considérée.

Débroussaillage :

Le trésorier présente brièvement les travaux réalisés qui sont terminés à ce jour.

→ Dans la continuité des débats initiés au moment de la présentation des comptes, M. Doumas intervient pour proposer une modification de l'ordre du jour afin de discuter des 3 sujets suivants :

- Propriété des VRD et des espaces verts,
- Contentieux avec la S^{té} Générale,
- Gouvernance de l'ASL.

La proposition de modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

Un débat est alors engagé sur ces 3 points mais faute de temps compte tenu que la salle de réunion doit être libérée à 20h45, il est impossible de conclure sur 1 des 3 sujets.

Aussi, l'assemblée Générale propose l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire en septembre 2012 pour statuer, en particulier, sur les 3 sujets évoqués précédemment.

La proposition d'organiser en septembre une Assemblée Générale Extraordinaire est donc décidée à l'unanimité.

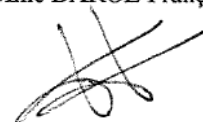
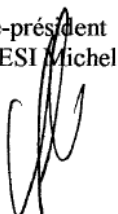
La Directrice clôt la séance à 20h45.

Visas :

Le Trésorier
M. PASSEBECQ Pierre

Le Vice-président
M. MATTESI Michel

La Directrice
Mme BAROE Françoise



ANNEXE :

Exercice budgétaire année 2011 :

Compte courant : Crédit Lyonnais :

Solde au 31/12/2010	64 627,10 €
----------------------------	--------------------

<u>Recettes 2011 :</u>	
Cotisations perçues (année 2011) :	9 104,00 €
TOTAL recettes 2011	9 104,00 €

<u>Dépenses 2011 :</u>	
Débrouillement	9 337,00 €
PTT	368,14 €
ASTREE (curages)	362,92 €
Assurances (paiement de 2 années)	721,00 €

Papeterie - Photocopies	129,55 €
Frais bancaires	155,65 €
Débours Présidente	200,00 €
Taxes foncières	1 955,00 €
TOTAL dépenses 2011	13 229,26 €

Compte de résultat année 2011	-4 125,26 €
--------------------------------------	--------------------

SOLDE compte courant au 31/12/2011	60 501,84 €
---	--------------------

→ **Sté Générale : livret A ouvert en avril 2010 :**

- Solde au 31/12/2010 : 20 166,00 €
- Intérêts : 406,38 €
- Solde au 31/12/2011 : 20 572,38 €



FB

FA

